

Sommaire

- ✚ **Edito** : le gouvernement laisse s'effondrer la micro-électronique.
- ✚ **DERNIERE MINUTE** : ST veut supprimer 1200 emplois !
- ✚ **BOURSE** : Les Cordons de la Bourse : finance-t-elle vraiment les entreprises ?
- ✚ **INJUSTICE** : La CGT interpelle à nouveau la DRH France sur sa politique salariale.
- ✚ **ETUDE** : Est-on efficace au-delà de 50 heures de travail par semaine ?
- ✚ **MEMOIRE** : Plébiscite des livres de « Comm'une Mémoire ».
- ✚ **INFORMATION** : Cachez ces NAO que je ne saurais voir !
- ✚ **STRATEGIE** : Les semi-conducteurs au centre de l'innovation en Europe.
- ✚ **DRH** : Entretien en vue d'une sanction (épisode 2).
- ✚ **C'est sûr, ça énerve** : Paradis fiscaux et entreprise.

Edito - Edito - Edito - Edito - Edito - Edito -

LE GOUVERNEMENT LAISSE S'EFFONDRE LA MICRO-ELECTRONIQUE

FREESCALE (1900 personnes début 2009) vient d'annoncer la fermeture de la Fab de Toulouse d'ici fin 2011. 800 postes en moins se rajoutant aux 400 supprimés ou en cours de suppression en R&D depuis 2009. Le site d'**ATMEL** - 1300 salariés, une Fab 8 pouces ! - est pour l'essentiel en vente à Rousset sans que ST ne bouge le petit doigt pour le reprendre alors que les deux unités 8 pouces ont des « services site » commun. Aucune solution pour **ALTIS** avec là aussi 1500 salariés et une unité 8 pouces. **TEXAS**(R&D) à Sophia supprime 300 de ses 900 postes et l'avenir n'est pas clair. **SOITEC** supprime 100 de ses 800 emplois à Grenoble. **E2V** (450 salariés) supprime « silencieusement » 40 emplois à **GRENOBLE**. L'avenir de sa Fab (130 personnes) n'est pas clair. Et **MHS** à Nantes est en liquidation judiciaire avec 146 salariés visés sur 243 !

Sans oublier bien sûr **STMICROELECTRONICS** et son **OUTIL INDUSTRIEL** plus que jamais fragilisé par la stratégie Fabless et par la séparation organisée avec **STEricsson**. Et en prime cette filiale à la stratégie

incertaine qui menace de déclarer des sur-effectifs.

Si rien n'est fait, que restera-t-il dans deux ans des 25000 emplois de la micro-électronique en France, dont 12000 à ST et ST-Erics son ? D'autant qu'en parallèle nous sommes en plein recul sur le plan de la R&D technologique, malgré la Pub faite sur Nano 2012 !

Le 17 mars, le **Ministre Luc Chatel** avait organisé une rencontre avec les syndicats sur les semi-conducteurs. Il avait déclaré que ce secteur était « stratégique, justifiant un engagement fort ». Mais à ce jour il semble plutôt qu'on laisse se faire les restructurations en cours ! Restructurations dont les origines n'ont rien à voir avec la crise actuelle.

Notre industrie était déjà faible en Europe. Laisser détruire la moitié des emplois serait une catastrophe. Négocier simplement des plans « sociaux » ne peut tenir lieu de politique.

Il faut une réaction énergique à la fois en R&D et dans l'industrie. Face à l'incurie des groupes privés du secteur - qui ont en prime empoché de fortes subventions - la réaction ne peut venir que de l'Etat. En visant une renaissance de cette industrie. Les salariés de la micro-électronique doivent faire entendre leur voix au plus tôt.



DERNIERE MINUTE

ST veut supprimer 1200 emplois !

Cette annonce a été faite à New York le 29/4/2009, via la branche STEricsson, après la publication des comptes du premier trimestre. La direction ne précise pas les sites et pays impactés, mais vu l'ampleur des chiffres (1200 sur 8300 dont les sous-traitants) tous les pays et sites sont menacés dont la France, qui compte plus de 2000 salariés dans la JV. Rappelons que 500 emplois ont déjà été supprimés en fin 2008 dans la JV, notamment en Allemagne.

Un Comité Européen et un CCE sont convoqués pour le 19 mai.

Dès l'annonce de cette JV l'été 2008, la CGT avait mis en garde sur les dangers de cette opération, présentée alors comme une **opportunité exceptionnelle** par les dirigeants.

BOURSE

Les Cordons de la Bourse : finance-t-elle vraiment les entreprises ?



On nous rebat souvent les oreilles sur les vertus de la Bourse pour financer les entreprises mais la presse officielle (celle au service du patronat) se fait très discrète quand il s'agit de mesurer les flux financiers des entreprises vers les actionnaires et inversement.

En la matière ST est un cas d'école. On le sait, l'existence de ST est le fruit d'une politique industrielle impulsée par la nationalisation du secteur en 1982 en France et par une volonté des Etats français et italiens à la fin des années 80. A cette époque les Etats avaient recapitalisé la nouvelle société SGS-THOMSON et la création de Crolles était rendu possible par la participation de France Télécom, entreprise nationalisée, et la collaboration d'un laboratoire public, le LETI.

Pendant une première période la croissance des investissements a donc été assurée par des entreprises d'Etat et par l'autofinancement, c.-à-d. le fruit du travail des salariés de ST. En 97, les actionnaires décident d'introduire l'entreprise en Bourse (NY, Paris et Rome) pour soi-disant trouver de nouveaux financements. En vérité il s'agissait de permettre d'une part, aux actionnaires de référence de vendre une partie de leur portefeuille d'actions et d'empocher au passage de coquettes plus values et d'autre part de lancer un programme de stock-options en direction des hauts dirigeants, ce qui leur permettra d'acquérir de véritables fortunes.

Dans les premiers temps, tout allait bien dans le meilleur des mondes. La valeur de l'action flambait et le versement de dividendes n'était pas nécessaire aux spéculateurs alléchés par l'espérance de gains substantiels. Puis vint l'inexorable dégringolade du cours de la Bourse à partir de 2000 et pour satisfaire les nouveaux propriétaires, on leur versa des dividendes de plus en plus importants.

Pourtant si on examine les données fournies par ST, nous constatons que les sommes levées à la Bourse sont extrêmement limitées d'autant qu'elles incluent les plans de stock-options. Au total déduction faite des rachats d'actions par ST, les fonds levés se montent à 339 M\$. Montant qu'il faut comparer au capital investi au départ (1120 M\$) et à l'ensemble des investissements réalisés en auto financement grâce à l'activité de ST soit environ 35 milliards de dollars.

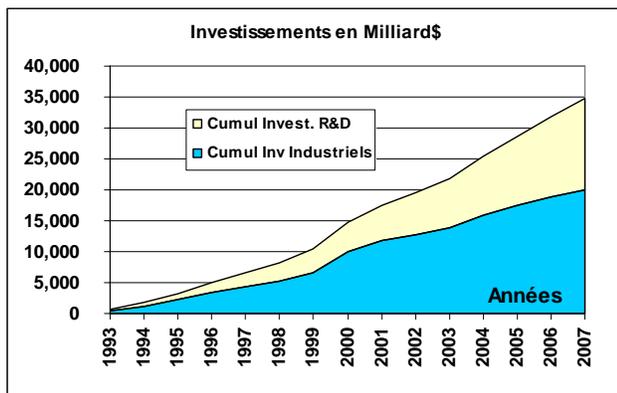
Aujourd'hui avec une action à 4\$, la capitalisation Boursière représente environ la moitié des actifs. Le rapport était de 10 mi-2000, c'est dire si le cours de la Bourse a un sens !

Capital apporté de 1993 à 1997	1120 M\$
Capital apporté par la Bourse de 1998 à 2007	687 M\$
Rachat d'actions	348 M\$

IL N'Y A PAS PHOTO : la Bourse n'a pas servi à développer l'entreprise. Elle a même coûté plus cher par rapport à un emprunt. Par contre la Bourse a permis à un tas de spéculateurs d'acquérir des parts de l'entreprise avec pour conséquence une gestion au trimestre sur des critères financiers à très court

Apport net de la Bourse	339 M\$
Cumul des dividendes de 1999 à 2007	788 M\$

terme et qui a pris le pas sur les ambitions industrielles.



Le cas d'autres grandes entreprises françaises pourrait-être étudié. On pourrait voir que les géants qui se sont constitués sont souvent le résultat d'une vampirisation d'entreprises publiques performantes et/ou bénéficiant de la manne de la commande publique. Lagardère, Dassault, De Wendel, Bouygues et les autres sont les dignes héritiers des profiteurs du second empire. Quand aux croque-morts de la finance, qui conseillaient il y a peu de licencier le quart

des effectifs de ST, ils ne méritent que la faillite dans laquelle ils ont plongé la planète entière.

INJUSTICE

La CGT interpelle à nouveau la DRH France sur sa politique salariale.

Mercredi 22 avril, à la fin de la réunion "intéressement", les élus CGT ont interpellé une nouvelle fois M Denjean, DRH France :

« Nous vous ré-interpellons sur un élément financier extrêmement sensible actuellement. Il s'agit des pertes subies par les salariés en chômage partiel. Nous vous redemandons une nouvelle fois de combler les pertes subies et de payer à 100%, primes comprises, les éventuels chômeurs à venir.

Cette revendication touche à ce qui est pour nous le point le plus important actuellement : l'injustice sociale. Cette injustice sociale a deux éléments: ce qui se passe en "haut", et ce qui se passe "ne bas".

Pour le "haut", nous avons pris note de la réduction des dividendes décidée par ST. Nous avons aussi noté que des dividendes seraient quand même distribués, alors que les salaires eux sont bloqués.

Par contre, le staff dirigeant ("les 23") semble vouloir maintenir ses rémunérations, bonus et retraites.

Pour ce qui est du "bas", nous rejetons le blocage des salaires. Et nous sommes scandalisés que ST continue à ponctionner le salaire des opérateurs et techniciens des Fabs. Nous vous demandons de faire cesser cette injustice. »

M.Denjean a pris note.

La CFDT et FO ont appuyé notre position.



ETUDE

Est-on efficace au-delà de 50 heures de travail par semaine ?



Non, répondent des chercheurs finlandais et français qui viennent d'établir le lien entre l'allongement de la durée de travail et son impact hebdomadaire sur la fonction cognitive des salariés. A partir d'un échantillon de 2214 salariés d'âge moyen, ils se sont intéressés à deux populations : une première travaillant plus de 55 heures par semaine et une seconde travaillant 40 heures ou moins par semaine. Ils ont ensuite comparé leurs résultats à une série d'examens permettant d'évaluer les performances cognitives : tests de raisonnement, mémoire à court terme, vocabulaire. Résultat: les salariés travaillant plus de 55 heures obtiennent des résultats significativement inférieurs lors des tests de vocabulaire et de raisonnement. De nombreux facteurs (âge, sexe, niveau de formation, profession...) ont également été étudiés. Ils n'interfèrent pas dans les liens observés entre le temps de travail et les performances intellectuelles.

MEMOIRE

Plébiscite des livres de « Comm'une Mémoire ».

D'après les collègues ayant travaillé sur ce projet, ce ne sont pas moins de 2 fois 550 exemplaires des livres sociologique et techniques du projet « Comm'une Mémoire » qui ont été diffusés sur le site de Grenoble.



Ce véritable succès est à l'actif des bénévoles du projet qui ont su le mener à terme et ainsi répondre à une réelle attente de nombre de leurs collègues.

Les retours qu'ils en ont eu jusqu'à ce jour sont élogieux et les ont confortés dans leur volonté d'avoir voulu conserver notre histoire collective pour le bénéfice de tous.

INFORMATION

Cachez ces NAO que je ne saurais voir !

Comme à son habitude, la direction a immédiatement diffusée sur le site son compte-rendu des négociations du 25 mars sur les augmentations de salaires.

Mesures salariales 2009 (périmètre ST et ST-NXP Wireless)

Pour rappel dans ce contexte de très grande incertitude économique mondiale et compte tenu des prévisions industrielles actuelles dans le secteur des hautes technologies et plus particulièrement du marché des semi-conducteurs, il a été décidé de geler la politique salariale 2009.

Cette mesure implique le gel de tous les changements de Job Grade et de coefficients (y compris les passages cadres) ainsi que la suspension de tous les comités de validation.

Le côté cocasse de l'affaire est qu'elle a, contrairement aux autres années, limité la diffusion de cette mauvaise nouvelle (0% d'augmentation, pas de promotion...) aux seuls managers pour « minimiser l'effet d'annonce » dicit un responsable de la RH.

STRATEGIE

Les semi-conducteurs au centre de l'innovation en Europe.



A l'occasion d'une visite de l'Imec, centre de R&D en microélectronique basé à Louvain, en Belgique, à laquelle ont participé des représentants de plusieurs directions générales de la Commission européenne, Semi Europe, l'association de l'industrie européenne des équipements de fabrication de semi-conducteurs a à nouveau mis l'accent sur l'affaiblissement de la compétitivité de notre continent en matière de production de semi-conducteurs. « C'est pourtant un secteur clé dans le cadre de questions sociétales telles que le changement climatique et les problèmes énergétiques », a notamment souligné Heinz Kundert, le président de Semi Europe.

Dirk Beernaert, responsable de la nanoélectronique à la Commission européenne, a alors reconnu que « des actions fortes de l'Union européenne, des autorités publiques et des gouvernements nationaux, sont nécessaires, et cela de manière urgente, de façon à ce que l'industrie européenne du semi-conducteur reste au centre de la politique d'innovation de l'Europe ».

DRH

Entretien en vue d'une sanction (épisode 2).



Les protagonistes de la pièce sont les suivants : la DRH que nous appellerons Mme S., sa subordonnée que nous nommerons Mme F., un salarié et un DP que nous appellerons respectivement M.S. et M.H.

M.S. a reçu une lettre recommandée le convoquant à un entretien préalable en vue d'un licenciement pour « motif personnel ». Il faut savoir qu'aujourd'hui, le « motif personnel » représente l'essentiel des motifs licenciements. Le législateur a cependant pris soin de définir le « motif personnel »; il doit s'appuyer sur des **faits réels et sérieux** qui doivent être **prouvables et vérifiables**. Ainsi que dans toute accusation, c'est l'accusateur qui doit fournir la charge de la preuve, c'est à dire faire la démonstration des manquements du salarié par une argumentation objective se basant sur des faits. Afin d'éviter tout débordement et subjectivité, le législateur a écarté d'emblée tout ce qui se réfère à la mésentente avec la hiérarchie et tout autre motif ayant trait au comportement du salarié.

Dans le bureau de Mme S., Mme F. fait la charge de la preuve. Le réquisitoire pour « motif personnel » est une sorte de sombre litanie où sont invoqués des manquements professionnels (écartés comme faits par le législateur), des reproches sur des attitudes pas assez coopératives, et autres galimatias informes. Au terme de 5 minutes de lecture; il ne faut pas longtemps à M.S. pour démonter les faits. Il aura également fallu que M.H. rappelle à de nombreuses reprises les termes du droit; Mme S. et Mme F. ne semblant pas en connaître l'existence et de toute façon n'étant pas prêtes à les respecter. Au terme de presque 2 heures d'entretien pitoyable où les DRH ne savent plus que dire Mme S., sans doute excédée par son impuissance finit par avouer que ce qui a motivé leur démarche est « un ressenti par rapport au salarié ». Ceci est très exactement ce qu'a voulu éviter le législateur en invoquant la nécessité de s'appuyer sur des faits réels et sérieux, nous sommes dans l'arbitraire le plus total. Nous aurons appris dans le cours de l'entretien que Mme F. n'a pas lu tous les messages que M. S. lui a envoyé. Nous constatons qu'elle ne connaît pas le dossier de M.S. M. H. finit par demander à quoi rime cette

mascarade. Mme S. finit par rendre les armes en admettant qu'il faut plus de précisions et motive un entretien contradictoire avec le supérieur hiérarchique de M.S.

...à suivre ...dans le prochain bulletin.

C'est sûr, ça énerve...

Paradis fiscaux et entreprises.

Avant la tenue du G20, Sarkozy avait prononcé des paroles musclées et osé parler des « questions qui fâchent ». Foi de notre Rambo les paradis fiscaux allaient être engloutis par un tsunami. Il est vrai que ces minuscules territoires drainent des sommes colossales et même souvent bien sales qui échappent à tout contrôle. Le manque à gagner pour la France est évalué à 10% des recettes de l'Etat soit 50 milliards d'euros. Finalement après ces effets d'annonce et le brouhaha médiatique, les places financières offshore n'ont vu arriver qu'une toute petite vague bien incapable de lever l'opacité des transactions. Les sociétés du CAC40 qui disposent d'environ 1500 entreprises dans ces territoires pourront continuer leurs affaires sans faiblir. STMicroelectronics n'est pas en reste. Son siège social se trouve opportunément en Hollande, son headquarter en Suisse (certainement pour que les dirigeants bénéficient de la douceur du climat fiscal), des usines à Malte ou Singapour (tiens ... encore des îles) et une partie de ses économies en Suisse comme la révéla l'affaire UBS. A ST, « impôts » est un gros mot et les « optimiseurs » sont de vrais artistes. A tel point que les comptes de la filiale française sont si bien calculés qu'elle n'en paie pas et peut ainsi bénéficier à plein du crédit impôt-recherche (95 millions d'€ en 2008). Ce chèque, autre bien fait du gouvernement, ne compte pas pour le calcul de la participation mais peut éventuellement rémunérer les actionnaires. C'est cool ...



...mais avec l'humour, y'a de l'espoir

LES PARADIS FISCAUX NE CONNAISSENT PAS LA CRISE

